



MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

## ADOPTION DU BUDGET 2023

Est, par les présentes, donné par la soussignée Annie Jacques, secrétaire-trésorière de la municipalité de Fortierville, que lors d'une session spéciale du conseil de cette municipalité, session convoquée exclusivement pour l'étude du budget et qui sera tenue le 12<sup>e</sup> jour de décembre 2022, à 19h30, au lieu ordinaire des sessions, soit à la salle municipale, au 198A, rue de la Fabrique, Fortierville.

Les membres de ce conseil adopteront les prévisions budgétaires pour l'année 2023 ainsi que le plan triennal des immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

Donné à Fortierville ce 28<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022.

Secrétaire-trésorière

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

(NOTE : CET AVIS DOIT ÊTRE PUBLIÉ 8 JOURS AVANT LA SESSION SPÉCIALE)

Je soussignée, Annie Jacques, résidant à Leclercville, greffière-trésorière de la municipalité de Fortierville, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie de l'avis public sur le babillard du bureau municipal et sur le site web de la municipalité, conformément au règlement # 2018-05-132 adopté par le conseil municipal de Fortierville.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28 novembre 2022.

Secrétaire-trésorière